



Ouverture d'enquête sur les cabinets de conseil :

Timide premier pas...



Le syndicat SOLIDAIRES Douanes salue la saisine le 6 avril du Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF) par le Parquet national financier (PNF)¹, pour une enquête préliminaire sur les chefs du blanchiment aggravé de fraude fiscale.

Pour autant, il nous semble important d'élargir le champ des investigations :

- D'abord pour constituer le blanchiment, il importe d'établir préalablement la fraude fiscale.
- Ensuite, il faut élargir aux faits éventuels notamment de :
 - *corruption*,
 - *concussion* (ici ne pas faire percevoir en connaissance de cause ce qui est dû à L'État),
 - *faux témoignage* (devant la commission d'enquête du Sénat),
 - délit de favoritisme (cahiers des charges sur mesure).

À défaut, une telle procédure pourrait prêter le flanc à la critique de n'être qu'un écran de fumée, en opportunité, dans la séquence électorale...

Paris, le vendredi 08 avril 2022

¹ https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/sites/default/files/2022-04/Communiqué_de_presse_du_PNF_du_6_avril_2022_cabinets_de_conseil.pdf

